



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-septième réunion du Groupe régional Afrique - Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/27) & Dixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique-océan Indien (RASG-AFI/10), Session conjointe

4 et 8 novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour : Coordination APIRG et RASG-AFI

3.3 Amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI - Dispositions transitoires pour les groupes

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ	
<p>La note rappelle les décisions antérieures des réunions d'APIRG et du RASG-AFI sur la fusion des deux groupes dans le nouveau groupe nommé AASPG et présente les dispositions transitoires associées.</p> <p>Les mesures à prendre par la réunion sont fournies au paragraphe 3</p>	
RÉFÉRENCES	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Termes de référence et manuels de procédure d'APIRG et du RASG-AFI ▪ Le plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le plan mondial de navigation aérienne (GANP) ▪ Doc 7474, Plan de navigation aérienne - Région Afrique-Océan Indien ▪ Rapport des réunions conjointes APIRG/25 et RASG-AFI/8 ▪ Rapport des réunions conjointes APIRG/26 et RASG-AFI/9 ▪ Rapport de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI 2024 	
<p><i>Objectifs stratégiques</i></p>	<p><i>A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne, D – Développement économique du transport aérien et E – Protection de l'environnement.</i></p>

1 INTRODUCTION

1.1. La session conjointe d'APIRG/26 et RASG-AFI/9 a convenu de fusionner les deux groupes existants en une seule structure composée du Comité de revue et de coordination du programme (PRCC), des deux actuels sous-groupes d'APIRG (Sous-groupe Gestion des infrastructures et de l'information (IIM/SG) et Sous-groupe Exploitation de l'espace aérien et des aérodromes (AAO/SG)), et d'un troisième Sous-groupe appelé Sous-groupe Supervision et de gestion de la sécurité (SOM/SG). La session conjointe, par sa Décision APIRG/26 & RASG-AFI/9 5/05, a chargé le Secrétariat :

- d'accélérer la finalisation de l'étude sur la base des commentaires des parties prenantes, y compris l'élaboration du Manuel de procédure ainsi que le calendrier de la période de transition et d'autres dispositions connexes d'ici juin 2024 ; et

- de coordonner avec les Présidents d'APIRG et du RASG-AFI, une réunion conjointe extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI pour examiner et approuver les propositions.
- 1.2. La réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI, tenue le 19 juillet 2024 à Libreville, au Gabon, a examiné les résultats présentés par le Secrétariat et approuvé le nom de l'entité fusionnée connue sous le nom de « Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système d'aviation (AASPG) » ainsi que la nouvelle structure de l'AASPG.
 - 1.3. La réunion a convenu de délibérer sur les dispositions transitoires présentées par le Secrétariat lors de la prochaine réunion d'APIRG et du RASG-AFI prévue en novembre 2024 en Afrique du Sud.
 - 1.4. La note de travail présente pour examen, les dispositions transitoires des groupes actuels APIRG et RASG-AFI vers le nouvel AASPG.

2 DISCUSSIONS

Approbation de l'AASPG par le Conseil de l'OACI

- 2.1. APIRG et RASG-AFI sont des groupes régionaux créés par le Conseil de l'OACI. APIRG a été créé par le Conseil de l'OACI en 1980, comme recommandé par la sixième réunion régionale de navigation aérienne AFI (AFI/6) tenue en 1979. Le Conseil de l'OACI, lors de la quatrième réunion de sa 190ème session tenue le 25 mai 2010, par la Décision C-DEC 190/4, a approuvé la création des RASG, y compris le RASG-AFI pour la région Afrique-océan Indien, dans le but de soutenir un cadre régional de performance pour la gestion de la sécurité.
- 2.2. Le nouveau groupe AASPG remplaçant APIRG et RASG-AFI sera soumis au Conseil de l'OACI pour approbation.

Dispositions transitoires

- 2.3. Les principes suivants sont proposés pour examen par la réunion APIRG/27&RASG-AFI/10 en tant que dispositions transitoires entre les deux groupes et le nouvel AASPG :
 - a) APIRG et RASG-AFI, ainsi que leurs organes contributeurs, poursuivront leurs activités jusqu'à l'opérationnalisation de l'AASPG;
 - b) Les activités se dérouleront à cet effet comme suit :
 - i. Les Sous-groupes IIM et AAO dans le cadre d'APIRG poursuivront normalement leurs activités sous l'AASPG, et rendront compte à l'AASPG par l'intermédiaire du PRCC ; et le nouveau Sous-groupe SMO débutera ses activités par une première réunion qui devra rendre compte à la première réunion ordinaire de l'AASPG par l'intermédiaire du PRCC ;
 - ii. Une première réunion de l'AASPG qui sera convoquée par le Secrétaire actuel d'APIRG qui devrait en assurer le secrétariat ; cette réunion devrait assurer la continuité des activités d'APIRG et du RASG-AFI au sein du nouveau Groupe ; elle serait présidée par le Président d'APIRG assisté du Président du RASG-AFI ;
 - iii. La première réunion de l'AASPG devrait élire son président et ses vice-présidents qui prendront fonction à la clôture de la réunion. L'actuel

Secrétaire du RASG-AFI assurera le secrétariat du nouveau groupe après cette première réunion;

- iv. APIRG et le RASG-AFI devraient cesser d'exister après la première réunion de l'AASPG qui se tiendra en 2025 et les questions en suspens pertinentes des groupes ainsi dissous devraient être reprises par l'AASPG.

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1. La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations présentées dans cette note de travail ;
- b) Examiner les dispositions transitoires proposées ; et
- c) Fournir des orientations supplémentaires si nécessaire.

--- FIN ---